

Renforcement de la voie bilatérale royale – décisions délicates sur l'énergie

Berne, le 17 juin 2011

Communiqué

Renforcement de la voie bilatérale royale – décisions délicates sur l'énergie

Bilan du PLR de la session d'été

Thèmes clés et rapport de la session d'été:

- **Europe:** OUI aux bilatérale, NON à l'adhésion à l'UE– par amour de la Suisse. La position clairement définie du PLR sur le thème de l'Europe s'est imposée lors de la session extraordinaire. En effet, le parlement condamne fortement les attaques irresponsables contre la voie bilatérale et soutient ainsi l'emploi et la prospérité en Suisse.
- **Double imposition:** les exportations suisses sont pénalisées par le franc fort et il est donc primordial de les soutenir à travers de meilleures conditions cadres. La double imposition est un outil central en la matière. Pour cette raison et malgré le rejet unanime de l'UDC, plus d'une douzaine d'accords ont été mis en consultation.
- **Energie:** Lors du débat sur l'énergie, le Conseil des Etats, s'est laissé émouvoir tout comme le Conseil national par de belles promesses. Il n'a cependant pas perdu toute sa lucidité : la Chambre basse a par exemple accepté à l'unanimité une motion du PLR demandant que, d'ici mi-2012, les délais d'obtentions d'autorisations dans le domaine de la production d'énergie renouvelable soient drastiquement raccourcis. Le PLR s'engage pour une offensive de stimulation des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique et pour qu'aucune nouvelle centrale ne soit construite avec la technologie de génération actuelle. Il s'oppose toutefois à une politique de censure en matière de recherche technologique et défendra lors de la session parlementaire d'automne cette vision-là de la reconstruction du système d'approvisionnement énergétique.
- **Too Big to Fail:** Depuis la crise financière, les choses sont claires pour le PLR: pour assurer leur stabilité, il est indispensable que les banques suisses détiennent davantage de capital propre. Pour cette raison, le PLR soutient la proposition du rapport d'experts et salue le premier pas que le Conseil d'Etat a fait dans cette direction.
- **AVS :** Les Chambres se sont aujourd'hui prononcées sur les mesures techniques à appliquer à la réorganisation de l'AVS. Il ne faut toutefois pas repousser la mise en place de réformes plus profondes en la matière. En effet, suit à l'alliance contre-nature ayant fait couler la 11ème révision de l'AVS en automne 2010, il est désormais primordial d'égaliser l'âge de la retraite à 65 ans pour les femmes et les hommes et de mettre un frein à l'endettement de l'assurance, en d'autres termes, de lancer sa 12ème révision.

Papier de position „Pour une restructuration libérale de l'approvisionnement énergétique“

http://www.fdp.ch/images/stories/Dokumente/papiersdeposition/20110606_PP_Energie_f.pdf

Lettre ouverte du PLR contre les attaques des bilatérales– signez maintenant !

<http://www.pro-bilaterale.ch/>

Renforcement de la voie bilatérale royale – décisions délicates sur l'énergie

Contacts:

- › Martin Brunshwig Graf, conseillère nationale, 079 507 38 00
- › Gabi Huber, Conseillère nationale, présidente du groupe, 076 331 86 88
- › Fulvio Pelli, Conseiller national, président du parti, 079 230 02 03
- › Noé Blancpain, chef de la communication, 078 748 61 63
- › Philippe Miauton, porte-parole, 079 277 68 41